

GROUPE SCOLAIRE « Michel Clavier »
COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE du 20 juin 2017

Étaient présents :

Équipe pédagogique :

Mme GRETHEN (maternelle et direction) , Mme LE COCQUEN (CP/CE1) , Mme FOURNIER (CE2/CM1/CM2)
Mme Naissant (future enseignante et directrice)

Mairie

M. DARNIS, maire, M. WAERDEGA, adjoint au maire

Représentants des parents d'élèves

Mme TOURNEREAU, Mme VASSEUR, Mme FRICHETEAU, Mme GILLARD

Rased

Mme RIVARD, psychologue scolaire

Étaient excusée :

Mme BARRANCO, inspectrice de l'éducation nationale

Était absent :

M. ARRAMBOURG, DDEN

La séance est ouverte à 18h30

1. Répartition des effectifs année scolaire 2017/2018 et présentation de la nouvelle équipe.

5 PS / 2 MS/ 16 GS / 9 CP/ 7 CE1 / 9 CE2 / 6 CM1 / 9 CM2

Ces effectifs ont baissé par rapport aux prévisions du dernier conseil d'école, en raison de déménagements, d'orientations en écoles spécialisées et de départs prévus à l'école privée (3 connus à ce jour dont la raison n'est pas connue).

prévision des répartitions :

PS/MS/GS : 23 CP/CE1/CE2 : 9+7+4 : 20 CE2/CM1/CM2 : 5+6+9 : 20

Mme Grethen quitte l'école et sera remplacée sur le poste de direction par Mme Naissant. Elle assurera la classe de CE2/CM1/CM2. Mme Fournier prendra la maternelle.

2. Point sur les travaux et la sécurité

Mme Grethen remercie la municipalité pour les travaux réalisés à l'étage de l'école élémentaire et qui permettent d'avoir une salle pour les réunions et l'association de parents d'élèves qui doit effectuer les peintures dans la cour de l'école ce samedi.

La classe maternelle est maintenant équipée d'un tableau blanc et d'un vidéo projecteur. Des installations doivent être finalisées pour que le tableau numérique soit en service. Mme Fournier bénéficiera d'une formation.

Le problème de chaleur de la classe persiste malgré plusieurs interventions de l'entreprise. Une climatisation mobile a été installée en attendant mais la classe reste très chaude (28 à 29 degrés avec la climatisation). M. le maire explique qu'aucune autre climatisation ne peut être installée car le bâtiment doit répondre aux normes RT2012 ce qui est incompatible avec l'installation d'une climatisation.

Mme Le Cocquen aura quelques étagères neuves et des aménagements de son tableau sont envisagés afin d'avoir plus de surfaces blanches pour projeter.

Le souci du portail ouvert sur le temps périscolaire dû au problème du visiophone sera résolu cet été : un visiophone avec sonnette relié directement à la garderie sera installé.

Le souci de la connexion internet pour les ordinateurs demeure. En effet, ceux-ci sont trop vieux et les mises à jour impossibles à installer pour qu'ils puissent être connectés à internet.

Un projet pour renouveler les ordinateurs est à envisager .

Concernant la sécurité, un nouvel exercice incendie a été effectué le 28/03. Pas de souci pour la maternelle. L'évacuation s'est faite au sifflet en élémentaire, car il n'y a pas d'alarme. Le sifflet s'entend mais pas de façon suffisante. Il est donc redemandé à la municipalité d'installer une alarme incendie. M. le maire informe qu'une alarme sera installée pendant l'été.

Le 2ème exercice PPMS a eu lieu le 13/03. L'évacuation s'est faite à la corne de brume, la sonnerie devant être différente de celle de l'alarme. Elle s'entend mais pas de façon suffisante. Il est rappelé à la mairie que pour les exercices PPMS, l'école doit être équipée d'une radio à piles et qu'il faudra installer des verrous aux portes pour les exercices intrusion/attentat.

M. le maire insiste pour que les parents fassent attention au stationnement. Il rappelle que le plan vigipirate est toujours maintenu et qu'il est toujours interdit de stationner devant la mairie, l'école ou sur les trottoirs aux abords de l'école. Un parking est à disposition juste à côté.

3. Bilan des activités pédagogiques/ projets pour l'année 2017/2018

Les 3 classes ont bénéficié de l'intervention de la comédienne Céline MOREAU durant 6 séances d'expression théâtrale autour des émotions. Les enfants ont beaucoup apprécié cette intervention.

En ce moment, les 3 classes décroisonnent afin de préparer un spectacle autour de ce thème pour la fête de fin d'année. Ce décroisonnement est l'aboutissement de conseils au sein de chaque classe puis d'un conseil d'école où les délégués ont relaté les envies de chaque classe.

Les classes de maternelle et de CP/CE1 ont bénéficié d'un spectacle « Même pas peur du noir » par la compagnie du Divan à la salle des fêtes. La classe de CE2/CM1/CM2 s'est elle rendue à la Quinière pour voir un spectacle de l'OCCE « Les chevaliers de la table ronde ».

Le 2ème journal de l'école devrait paraître bientôt ! Il est finalisé et n'a plus qu'à être imprimé.

Les classes maternelle et CP/CE1 décroisonnent tous les vendredis après-midi : les GS vont dans leur future classe afin de s'habituer et les CE1 viennent à la maternelle pendant ce temps pour préparer les affiches, pancartes etc.. nécessaires au spectacle.

La classe de CP/CE1 bénéficie d'un intervenant basket tous les jeudis matin au mois de juin. M. le maire souhaite que les classes élémentaires utilisent la salle Beauregard. Cela n'est possible que si un car est à disposition de l'école.

Les lectures théâtralisées (1 fois/mois) se terminent avec la classe de CP/CE1. Un essai concluant a été fait avec la maternelle et il est donc envisagé quelques interventions avec cette classe à la rentrée.

Le prêt de livres qui s'est effectué tout au long de l'année du CP au CM2 à la bibliothèque de Monthou sera reconduit l'année prochaine.

En ce qui concerne la liaison CM2/6ème (école/collège), l'infirmière du collège de Contres est venue 2 matinées dans la classe de CE2/CM1/CM2 et a pris les enfants par demi-groupe afin de travailler sur les gestes de premiers secours (mise en PLS et étouffement). Mme Fournier avait au préalable travaillé en classe sur la protection et l'alerte.

Mme Tournereau remarque que ce travail de protection et d'alerte pourrait être fait dès la maternelle. L'année prochaine, les classes de CP/CE1/CE2 et CE2/CM1/CM2 envisagent de partir ensemble en classe de mer. Le projet n'en est qu'à ses débuts.

4. Rythmes scolaires

Mme Grethen rappelle les propos du nouveau président de la République et du 1er ministre concernant les rythmes scolaires : les municipalités auront à priori le choix des rythmes scolaires (sous certaines conditions) en consensus avec les membres du conseil d'école, mais aucun décret n'est pour le moment publié donc rien ne peut être arrêté définitivement. Mme Grethen précise que dans ces projets, le changement n'est pas obligatoirement pour « 4 jours » mais que d'autres rythmes peuvent être envisagés.

La municipalité a fait passer une enquête auprès des familles.

Sur un total de 55 familles, 41 familles ont répondu. 36 sont favorables au retour à la semaine de 4 jours et 5 sont défavorables. Il est donc jugé que les parents sont en grande majorité favorables. L'équipe enseignante et la municipalité étant favorables, le conseil municipal se réunit le 26 juin et prendra une délibération de principe relative à ce retour à la semaine de 4 jours en attendant le décret officiel.

Un courrier sera adressé à madame l'inspectrice d'académie lui rapportant la position des membres du conseil d'école.

Toutefois, cette décision serait remise en cause si les communes des Montils et de Candé ne décidaient pas de ce retour à la semaine de 4 jours. En effet, le centre de loisirs du mercredi matin n'aurait pas lieu et cela poserait problème.

En cas de retour à un autre rythme scolaire, les TAP seraient supprimés.

Mme Rivard rappelle que la réforme des « 4 jours et demi » était bonne sur le principe mais qu'elle a été mal faite. Le modèle des pays nordiques ayant été pris alors qu'il ne correspond pas au mode de vie des français (travail tard le soir..).

5. Questions des parents

De nombreuses questions ont été abordées pendant le conseil d'école. Voici les questions restantes :

Concernant le ramassage scolaire, quand les familles concernées seront-elles informées de la continuité ou non de ce service ? L'Agglo a-t-elle déjà donné des suggestions ?

M. le maire n'a pas eu d'informations particulières de la part de l'Agglo. Le ramassage scolaire est donc à priori maintenu.

Péri-scolaire : Certaines familles ont reçu la Charte de la motivation en décembre, d'autres non. Peut-on avoir un retour sur sa mise en œuvre et pourquoi elle n'a pas été expliquée à tous ?

Autre retour du sondage : étude surveillée : grosse majorité intéressée

Les horaires d'extension de la garderie peuvent-elles être envisagés car certaines familles rencontrent des problèmes de garde périscolaire. (manque de nounou)

Charte : le maire ne peut pas répondre. Il n'a pas de retour sur ce sujet.

Il précise qu'il y aura de toute façon encore une animation sur le temps ALP, avec une différenciation maternelle/élémentaire pour adapter davantage les activités aux enfants.

Concernant l'étude surveillée, il y a un problème de locaux insuffisants. Il faudrait une pièce supplémentaire. Cela peut toutefois être envisagé avec une rotation par exemple le lundi, mardi et jeudi.

Concernant l'extension des horaires de la garderie, M. le maire indique que si cela se faisait, les heures coûteraient très chères car très peu d'enfants seraient concernés. Il n'est donc pas envisager d'étendre ces horaires pour le moment.

M. le maire précise que, à priori, le personnel serait identique à cette année pour le périscolaire.

Mme Rivard clôture le conseil d'école en indiquant que son secteur d'intervention serait changé l'année prochaine. Elle interviendra sur les écoles de : Chailles, Bas-Rivière/Bulher/ Clérancerie (Blois), Monthou/Bièvre, Cellettes, Les Montils, Cormeray et Chitenay.

Elle aura en charge plus de 1500 élèves au lieu de 1030 élèves actuellement.

Une bonne nouvelle toutefois, un maître E sera présent dans le réseau d'aides : il s'agit de M. Thierry Rousselet.

La séance est close à 20h30.

Mme Grethen, directrice

Mme Fournier, secrétaire de séance